



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET : Plan de formation annuel 2024****Délibération n° 24 07 11**

*L'an deux mille vingt-quatre, le mardi seize juillet, à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nicole Colombo, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Alain Alessio, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Armand Gasiglia par Madame Nicole Colombo, Monsieur Jean-Claude Vallauri par Monsieur Pierre Donadey, Madame Béatrice Ellul par Monsieur Cyril Piazza.

*Madame Christiane Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance.*

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté et notamment son article 164,

**Vu** l'avis du Comité Social Territorial en date du 25 juin 2024,

Monsieur Francis TUJAGUE, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du personnel, rappelle aux membres du conseil la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément aux besoins des agents et à ceux de la collectivité. Ce plan traduit pour une

période donnée les besoins de formation individuels et collectifs. Il est institué pour une durée d'un an, pour l'année 2024.

La loi de 2007 rappelle l'obligation de tout employeur public d'établir un plan annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Social Territorial dont dépend la collectivité.

Ces propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains de nos agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de notre organisation et aux sollicitations de nos personnels.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1<sup>er</sup> Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le plan de formation tel qu'il a été validé par le Comité Social Territorial,
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Nombre de conseillers en exercice : 28*

*Nombre de présents : 22*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstention : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
C. BLANC-RICORT**

**LE PRÉSIDENT  
C. PIAZZA**

PLAN DE FORMATION ANNUEL

Année 2024

006-240600593-20240716-CC240711-DE  
Reçu le 22/07/2024

Présenté au CST le 25/06/2024

Formations obligatoires												
	Filière	Catégorie (A,B,C)	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Nécessité d'aménagement (accessibilité, déficience visuelle, etc.)	Nombre d'agent(s)		Coût prévisionnel annuel de formation (incluant les frais de formation, et le cas échéant : transport, restauration, hébergement)	
									2024	2024		
Formation d'intégration	Technique	C	Formation d'intégration	Néant	Néant	5	CNFPT	non	4	-	€	
	Sociale	B	Formation d'intégration	Néant	Néant	10	CNFPT	non	1	-	€	
	Technique	A	Formation d'intégration	Néant	Néant	10	CNFPT	non	1	-	€	
1er emploi			L'aménagement des territoires ruraux : enjeux et stratégies	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPT	non	1	-	€	
			Planifier et conduire une stratégie de développement économique	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPT	non	1	-	€	
			Projets territoriaux : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Connaissance des acteurs, des dispositifs et des politiques de l'action culturelle	3	CNFPT	non	1	-	€	
			Le changement climatique : mieux comprendre pour mieux agir	Environnement	Maîtrise de l'énergie	1	CNFPT	non	1	-	€	
			La prise en compte des risques naturels dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement	Environnement	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPT	non	1	-	€	
			Développer les mobilités actives : plans d'action et mise en œuvre sur les territoires	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPT	non	1	-	€	
			L'accompagnement à la socialisation du jeune enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€	
			L'accueil d'un enfant présentant un trouble du neuro-développement au sein d'un collectif	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€	
			L'hygiène en établissement d'accueil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT	non	1	-	€	
	Formation de professionnalisation			Management et communication	Management	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	2	CNFPT	non	1	-	€
				Elaboration du plan de formation	Gestion des Ressources Humaines	Politique de GRH	2	CNFPT	non	1	-	€
				Contrôle de gestion	Finances et gestion financière	Gestion et stratégie financière	2	CNFPT	non	1	-	€
				L'entretien et la maintenance des installations solaires photovoltaïques	Environnement	Maîtrise de l'énergie	2	CNFPT	non	1	-	€
				Fonction chef de service	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Approche générale du management	3	CNFPT	non	1	-	€
				Excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFPT	non	1	-	€
				Activité et aménagement de l'espace en micro-crèche	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT	non	4	-	€
				La parentalité	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	2	-	€
				Gestion des relations conflictuelles	Management	Approche générale du management	2	CNFPT	non	1	-	€
				Langage des signes	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	3	-	€
				Les soins et la santé de l'enfant en accueil Petite Enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT	non	1	-	€
				Loi et réglementation d'une cuisine collective	Restauration	Approche générale de la restauration	2	CNFPT	non	1	-	€
				Orthographe	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	2	CNFPT	non	1	-	€
				Coordination et animation des professionnelles de la Petite Enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				L'accueil et l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				L'accompagnement à la socialisation du jeune enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				L'hygiène en établissement d'accueil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				La conduite de réunion d'équipe	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFPT	non	1	-	€
				Le RPE lien d'information et d'orientation des assistantes maternelles et des familles	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				Cadre législatif de l'exercice des assistantes maternelles	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT	non	3	-	€
				L'exercice d'une autorité bienveillante et structurante	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				Les transmissions en EAJE	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	non	1	-	€
				L'intégration des produits de qualité en restauration collective: vers une nécessaire évolution des pratiques	Enfance, éducation, jeunesse	Approche générale de la restauration	2	CNFPT	non	1	-	€
				HACCP	Restauration	Hygiène et sécurité alimentaire	2	CNFPT	non	3	-	€
Suite à l'affectation d'un poste à responsabilité												
Formations Hygiène et Sécurité (Assistant de prévention, Habilitation électrique, membres CHSCT, CACES, etc.)			EPI	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0,5	UDSP06	non	30	1 300,00 €		
			Habilitation électrique	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2		non	4	1 500,00 €		
			PSC1	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0,5	UDSP06	non	63	1 800,00 €		
SYNTHESE		Nb de sessions :	39	Nb total de jours de formation prévus :		95	Nb d'agents formés :		146			

Formations facultatives											
	Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Nécessité d'aménagement (accessibilité, déficience visuelle, etc...)	Nombre d'agent(s)		Formation suivie au titre du CPF	Coût prévisionnel annuel de formation (incluant les frais de formation, et le cas échéant : transport, restauration, hébergement)
								2024	2024		
Préparation concours et examen professionnel											
Perfectionnement	Technique	Permis PL	Sécurité		12	ECF	non	2	non	6 000,00 €	
	Administrative	Apidae	Culture, archives et documentation		2	Fédération Régionale des offices de tourisme PACA	non	2	non	900,00 €	
	Technique	Formation grue et polybenne	Sécurité		2	IFTS	non	3	non	1 260,00 €	
	Technique	Compta/coût	Finances et gestion financière		3	ADEME	non	1	non	- €	
	Technique	Utilisation des engins de chantier	Sécurité		2	IFTS	non	3	non	1 260,00 €	
		Autorisation d'intervention à proximité des réseaux	Sécurité		1	IFTS	non	6	non	630,00 €	
Personnelles (VAE, REP, Bilan de compétences ou toute autre formation destinée à parfaire un projet professionnel)	Médoco-sociale	Formation aux techniques de massage bien-être	Enfance, éducation, jeunesse	Acquisition de connaissances	4	Ecole Azenday	non	1	oui	800,00 €	
	Médoco-sociale	VAE Auxiliaire de Puériculture	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	5	CNFPT	non	1	non	- €	
SYNTHESE		Nb de sessions :	8	Nb total de jours de formation prévus :		31	Nb d'agents formés :		19		